FONCTIONNEMENT DU MINISTÈRE – AVIS DE CONCOURS

Emploi de service
Nomination
Région

Décision n° 6-2007 du 18 juillet 2007 portant nomination de délégués territoriaux de l'Agence nationale des services à la personne

NOR : *ECEX0710710S*

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le directeur général de l'Agence nationale des services à la personne,
Vu les articles L. 129-16 et D. 129-25 du code du travail ;
Vu la décision n° 1-2006 en date du 24 mai 2006 ;
Vu la proposition du préfet de Meurthe-et-Moselle du 30 mars 2007 ;
Vu la proposition du préfet du Morbihan du 15 juin 2007 ;
Vu la proposition du préfet de la Nièvre du 18 juin 2007,

Décide :

Article 1er

Les nominations en qualité de délégué territorial de l'Agence nationale des services à la personne de MM. Didelot (Philippe), Brassart (Didier) et Mme Buffet (Françoise) sont rapportées.

Article 2

Sont nommés en qualité de délégué territorial de l'Agence nationale des services à la personne :

Mme Vigier (Marie), directrice départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, dans le département de Meurthe-et-Moselle.

Mme Creno-Chauveau (Mireille), directrice départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, dans le département du Morbihan.

M. Sermantin (Christian), directeur adjoint à la direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, dans le département de la Nièvre.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité.

Fait à Paris, le 18 juillet 2007.

Le directeur général,
B. Arbouet